



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contentieux

Question écrite n° 35515

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le palmarès des départements ayant connu le plus grand nombre de recours en annulation électorale depuis 25 ans. En effet, les conditions de vote qui sont usitées dans certaines collectivités, notamment dans les villes moyennes ou importantes, semblent montrer des pratiques qui sont souvent limites et qui renouent avec des traditions d'avant-guerre. Il ne s'agit pas toujours de fraude électorale, mais d'abus de propagande, de campagnes de dénigrement ou de diffamation, et depuis peu de temps de pressions jusqu'à l'entrée des bureaux de vote. Sans incriminer un parti politique plutôt qu'un autre, il convient tout de même de reconnaître que ces méthodes spéciales sont très utilisées dans certains départements, notamment en région parisienne. Il conviendrait donc de mieux connaître les départements sensibles où les scrutins sont régulièrement contestés, qu'ils soient législatifs, cantonaux, municipaux ou régionaux. Il lui demande donc de lui préciser les cinq départements de France qui ont enregistré le plus grand nombre de contestations d'opérations électorales depuis 25 ans.

Texte de la réponse

Le ministère de l'intérieur de l'outre-mer et des collectivités territoriales ne dispose pas de données suffisantes pour répondre à la question posée étant donné qu'il n'est pas partie à la quasi-totalité de ce contentieux.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35515

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 2008, page 9891

Réponse publiée le : 19 mai 2009, page 4935